L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 96 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 7 MARS.

FEUILLETON.

Commencé le 23 Février.

LE DÉMON —DES— MONTCHEVREUIL.

—PAR—

M. DE LESCURE.

LA TENTATION (suite).

—Tu ne t'en es que trop servi, de ton forfait, et mal à propos. Un bon cocher possédait à la main, à la voix et à l'œil. Qu'en le mente sur son siège, ordonna-t-il aux plus voisins des spectateurs de l'accident. Je le mènerai chez lui, après avoir mis dames à leur porte, et pendant ce temps tu lui donneras une petite leçon qui lui profitera. A quelque chose malheur est bon. On n'a pas toujours l'occasion d'apprendre son métier du comte de Montchevreuil.

C'est ainsi que nous nous sommes non. Ainsi dit, ainsi fait. De la main dans laquelle les rênes semblaient des fils tant elles y étaient légères, de la voix et de l'œil comme il disait, M. de Montchevreuil conduisit ces bêtes, calmées comme par enchantement, avec une supériorité qui faisait rétablissement du cocher. Il ne tarissait pas en interjections admiratives, en voyant son aristocratique confrère, se jouant de la difficulté, faire exécuter à son équipage, au milieu des passants non moins étonnés que lui, les manœuvres les plus gracieuses du carrousel.

—Ah! monsieur, s'écriait l'automédon, quel doigté! C'est étonnant que vous n'ayez pas besoin. Vous rendrais des points à Carter!

Le cocher, non-seulement ne paya pas cette leçon qu'il désirait lui-même impayable; mais le comte de Montchevreuil ne le quitta point, nous l'avons se depuis, sans avoir ajouté, pour doubler son aubaine, l'argent à l'honneur. Ce cavalier, nous ne l'avons revu depuis que parce que sa courtoisie lui a fait un devoir de venir le lendemain apprendre de nos nouvelles. Vous comprenez donc que je ne le reverrai pas ici sans lui renouveler nos remerciements et l'expression de notre désir de trouver, à notre tour, l'occasion de lui être agréable.

—Madame, conclut l'abbé, mon neveu s'estimera récompensé au delà de ses mérites si vous lui permettez d'avoir l'honneur de vous reconduire chez vous. Car le médecin est obligé de faire violence à l'hôte, et de vous rappeler que Jacques, à la suite d'une visite remplie pour lui de si douces émotions, n'en est pas moins un peu fatigué et a besoin de repos.

—Oui, vous avez raison, ce cher enfant a été mis aujourd'hui à une épreuve un peu forte pour les nerfs d'un blessé; et puisque vous voulez bien lui continuer vos soins.....

—Je ne vous le rendrai que guéri.

—...Et nous permettre de venir apprendre ses nouvelles.

—Cette maison, qui est la sienne, est aussi la vôtre.

—Au revoir, mon cher enfant. Monsieur l'abbé, soyez béni, puisque la bénédiction d'une mère porte, dit-on, bonheur.

L'abbé s'inclina, avec la grâce exquise des anciennes manières, qu'il avait gardées. Olympe et Renée, déjà amies, s'embrassèrent. Montchevreuil reçut de Jacques, poliment, un nouveau remerciement, aussi bref que le premier, et il partit, constitué le chevalier de ces dames, derrière lesquelles il entra dans la voiture qui devait les ramener chez elles.

—Rapp, dit Mme de Pierrefort, quand la voiture partit au grand trot, vous ne nous échapperez pas, et, poussant votre pointe jusqu'au bout, nous sommes bien capables, avant de vous abandonner de la rareté de vos visites, de vous obliger de monter chez nous pour y achever un entretien que nous ne pourrons que commencer ici.

—Madame, répondit Montchevreuil en souriant, de telles pénitences donneraient envie de pécher; et je suis prêt à maudire jusqu'au ciel, qui est votre demeure, pour vous donner toutes les satisfactions qu'il vous plaira de me demander.

Renée était rêveuse et ne souhaitait pas la conversation. Elle n'en perdait pas un mot, dépendant, et son esprit, quand il se levait sur Montchevreuil, réfléchissait si fidèlement, tour à tour languissant comme le doute, brillant comme l'espérance, les vicissitudes du combat intérieur qui l'agitait.

—Je désire, continua Mme de Pierrefort, obtenir de vous, sur l'affaire où mon pauvre Jacques a reçu sa blessure, quelques détails que je n'ai osé encore demander ni à votre oncle ni à lui-même.

—Je suis assez mal informé et ne pourrais guère que vous répondre avec la précision désirable.....Je crois avoir ouï dire.....répondit Montchevreuil en s'inclinant pour examiner son trouble.

—Ce n'est pas dans une rencontre avec l'ennemi qu'il a été blessé, interrompit vivement Mme de Pierrefort. Nous l'avons vu sain et sauf le lendemain du 30 mars, le lendemain de la capitulation et de l'armistice....C'est donc le soir ou le lendemain qu'il a reçu cette blessure qui a mis ses jours en danger. Mais dans quelles circonstances?

—Le temps est fécond en occasions de querelles qu'on rencontre sans les chercher. Le police est assez mal faite. Les rues ne sont pas sûres la nuit surtout, dans certains quartiers éloignés du centre. C'est à l'une de ces causes sans doute qu'il faut attribuer....Du reste, M. de Cauderan ne m'a pas fait ses confidences, et j'en suis réduit pour le moment, comme vous, aux conjectures. Mais j'espère être bientôt en mesure de vous édifier complétement à cet égard.

—Monsieur de Montchevreuil, demanda subitement Renée, rompant le silence qui avait suivi sa réponse, visiblement distraite, aux questions de Mme de Pierrefort, est-ce que vous n'êtes pas chevalier de la Légion d'honneur?

—Je vous demande pardon, mademoiselle.

—Pourquoi donc n'en portez-vous pas le ruban?

—Simple distraction, que je regrette, puisque vous l'avez remarquée, mademoiselle.

—Oh! je ne l'ai remarqué que parce que ce ruban va bien à un homme comme vous.

—Je ne me reste qu'à vous remercier du reproche, puisqu'il a amené un éloge trop flatteur et dont je m'efforcerai de me montrer digne.

—A ce propos, voulez-vous me permettre de vous adresser une petite commission dont j'ai eu l'indiscrétion de vous charger naguère et que vous êtes fort excusable, je me hâte de vous le dire, d'avoir oubliée, au milieu de tant d'autres préoccupations justifiées par les événements.

—Vous voulez peut-être parler de la chute du fou comte de Pierrefort, que vous avez daigné me confier pour en faire réparer l'émail, brûché dans la chute de l'écrin, par le joaillier spécial de ces bijoux de la alorie?

—Précisément.

—La commission a été faite ponctuellement, comme tout ce que vous ordonnez.

—Merci.

—J'aurai l'honneur de vous rapporter au plus tôt cette relique de famille à laquelle je comprends que vous teniez.

—Plus que jamais aujourd'hui. Cette croix, mon père blessé la portait au chevet de son lit d'agonie. Elle a reçu son dernier soupir. Ce soir, en voyant Jacques blessé, couché ainsi sur un lit de souffrance, j'ai pensé à lui faire, d'accord avec ma mère, qui m'a approuvée, au jour prochain de sa fête, un présent qui pour lui aura plus de prix que tout autre. Je veux lui remettre cette croix, dont il est si digne d'avoir la garde, en attendant qu'il ait le droit, depuis si longtemps mérité par ses services, de s'en parer. Voilà pourquoi je vous ai prié de la faire réparer, et pourquoi il me sera agréable de la recevoir de vous, en attendant que vous puissiez, comme son parrain, l'attacher sur la poitrine de mon frère.

—Vos vœux tarderont peu à être exaucés et je m'associe de grand cœur à vos espérances, déclara Montchevreuil en s'inclinant pour examiner son trouble.

En ce moment, elle étaient boulevard de la Madeleine, au milieu des voitures et des lumières qui faisaient le soir, de ce débouché du boulevard sur la rue Royale et les Champs-Elysées, une voie si brillante, si bruyante, si animée.

Une voiture élégante, entraînée rapidement par deux superbes chevaux, croisa soudain le modeste équipage de Mme de Pierrefort.

A travers les panneaux de glace, au cadre doré, on voyait assise sur les coussins de damas bleu de la voiture, au fond tendu également d'azur, une jeune et jolie femme en toilette de gala, dont une pelisse de fourrure voilait les épaules, mais dont la tête, parée de diamants et de fleurs, étincelait sous le capuchon de dentelle qui préservait sans l'offenser le savant et fragile édifice de sa coiffure.

Montchevreuil pâlit et s'efaça de l'air le plus naturel, c'est dire, en pareil cas, le plus affecté du monde, dans la pénombre de la voiture.

Saisie d'un inquiet pressentiment, Renée de Pierrefort au contraire pensa son corps en avant pour tâcher de distinguer au passage la personne assise dans la brillante voiture, qui avait attiré son attention.

Cette âpre curiosité fut satisfaite. La voiture passa comme un éclair, mais dans cet éclair Renée avait pu voir un œil étonné lui jeter comme une sorte de défi, auquel elle avait répondu d'ailleurs avec une instinctive expression de haine et de mépris.

—Connaissez-vous cette belle dame qui vient de passer? demanda-t-elle à Montchevreuil.

—Je regrette vivement de ne pas pouvoir répondre à cette question, mademoiselle, je n'ai point vu la personne dont vous parlez.

—Ah! je croyais que vous la connaissiez.

—C'est bien possible, mais je ne l'ai point vue. On ne regarde point facilement ailleurs quand on est près de vous.

—Eh bien! et moi? dit en [illegible] Mme de Pierrefort.

—Une main prend toujours [illegible] part d'un éloge adressé à un [illegible] de votre sexe [illegible]

—Allons! vous n'êtes pas facile à prendre aujourd'hui. Mais voici arrivée. Montez vous en chez, dînez vous dîtes avec nous?

—Je suis à vos ordres. Mais....

—Soit, je ne veux pas abuser de votre obligeance, déjà si éprouvée. On sera pour une autre fois.

—Le ciel est aujourd'hui trop haut pour vous, dit en souriant Mlle de Pierrefort, et le diable loge plus bas.

—Toujours des épigrammes, mademoiselle. Comme je me vengerais, si vous n'étiez pas un ange auquel on ne peut parler qu'en balaant le bout de ses ailes.

Elle lui tendit la main de son doigt gracié qu'il baisa respectueusement, tout en [illegible] Renée, qui avait déjà disparu au pied de la rue de Mont-Blanc, filant dans une direction facile à deviner pour le [illegible], quand [illegible] de baisse soudain pour ramasser un objet blanchâtre qui gisait à terre, devant la porte qui venait de s'ouvrir.

C'était une lettre pliée et scellée d'un cachet de fantaisie représentant un lévrier.

A la lueur d'un réverbère voisin, Renée put lire la suscription de cette lettre et en deviner l'auteur.

L'adresse portait: A madame la marquise Solarre-Méhière, en son hôtel, rue Longuepine, Paris.

—Voilà une lettre que M. de Montchevreuil aura, par mégarde, laissé tomber de sa poche, et à laquelle [illegible] vient tout haut l'adresse.

—Eh bien! ma fille, nous la lui rendrons à son prochaine visite.

—Mais si elle est pressée. Ne pourrions-nous pas la faire mettre à la poste?

—Non, mon enfant. Trop de zèle nuit toujours. Nous n'avons pas mission de suppléer aux intentions de M. de Montchevreuil. Nous pourrions les fort mal interpréter. Il peut avoir changé d'avis. Il serait peut-être très fâché que cette lettre, qu'il a peut-être écrite dans un mauvais moment, sous une inspiration fâcheuse, arrivât à son adresse. Lui seul a le droit d'en disposer. Tout ce qu'il nous est permis de faire, c'est de la lui rendre, puisque le hasard a voulu qu'elle tombât entre des mains amies. Au fait, la chose a peut-être beaucoup moins d'importance que nous ne le supposons. Les hommes écrivent souvent pour rien, comme les femmes. Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on l'écrit. C'est peut-être un remerciement banal d'une invitation banale, l'avis de l'envoi d'une offrande pour quelque œuvre de charité, que sais-je, moi?

Les deux dames étaient rentrées chez elles, cela va sans dire, et c'est tout en montant leur escalier où on ne pouvait dans les deux fauteuils qui gardaient leur cheminée qu'elles se livraient à la conversation que nous reproduisons.

La vérité est que madame de Pierrefort avait à la fois tort ou raison dans ses conjectures. La lettre avait on n'avait pas d'importance, suivant les cas.

Montchevreuil, qui l'avait préparée pour la laisser chez la marquise Solarre-Méhière, à laquelle il allait faire sa visite quotidienne, ou plutôt nocturne, car c'est dans la soirée qu'il la voyait généralement,—dans le cas où il ne la rencontrerait pas, n'eut pas besoin de se servir de cet *en-cas*, puisque s'il ne trouva pas la marquise chez elle, il y trouva l'avis de son prochain retour, et l'instante prière, c'est-à-dire l'ordre formel de l'y attendre.

Il ne s'aperçut même pas de la disparition de son billet et ne put se douter des ravages que le hasard, inoffensif en apparence, qui avait fait ramasser par Renée cette lettre à l'adresse d'une des plus jolies femmes de Paris, allait causer dans cette ardente imagination et ce cœur impétueux. Nous aurons bientôt l'occasion de revenir plus en détail sur cet intérêt saint sujet. Mais il est déjà bien évident, pour le lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici, que Renée, telle que nous l'avons esquissée, n'avait pas pu voir impunément un homme comme Montchevreuil, et que ce dernier n'avait pas été sans répondre, quand elle le lui avait demandé comment, s'il pouvait s'acquitter de l'obligation contractée envers celui à qui elle devait la vie: En me permettant de vous consacrer la mienne.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELLIA, partira des Lots comme suit

Le LUNDI, et le JEUDI à Madisonville à 10 heures du matin, le SAMEDI à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, de la N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures de l'après-midi, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, LUNDI et le JEUDI, à trois jusqu'à Old Landing.

Il se rellera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Remède.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les bas eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à

U. M. SORIA,

15sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

[illegible] pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. F. Leathe, s. Capitaine,

J. J. Cummins, Commis.

Ce bateau, à Vicksburg a la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Annour pour Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JANNEY & WORK, 102 Commune et

HITE & CALLIN, 6 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du Chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent.

15sept— Au No 24 de la rue des Magnolias.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomerie, Alexandria, les Embarcadères de Normas, Barbin, Wax et Vigne et toutes autres portes intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW BART ABLE,

Capitaine R. SIMNOT,

Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à

R. W. ADAMS

1fév— No. 21 de Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterie, Hermitage, Port Hudson, Lotdell store, Baton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le magnifique et premier classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLKE, 32 Gravier.

LORD & MCPEAKE, 16 Camp.

Oct 6

Paquebot de la Nouvelle Orléans et de Baton Rouge.

Deux voyages par semaine.

JOURS de départ tous les MERCREDIS midi à 12 heures et tous les SAMEDIS soir à cinq heures. Le bateau à vapeur

ST. JOHN,

J. P. McELROY, Capitaine.

C. Commis.

Jours de retours à la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

M. O. MELANCON,

10 nov— No. 21 Bienville.

Paquebot de la côte jusqu'à Thibodaux.

Deux fois par semaine.

SHIRLY QUEEN,

J. P. AGOUIN, Capitaine

N. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS midi à 4 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TEXE prendra du fret entre tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à

R. RIVET,

105 rue Decatur, près St. Louis.

[illegible]

Paquebot de jour jusqu'à Donaldsonville.

Le Steamer neuf et à marcher rapide

RAPID TRANSIT,

F. J. Oakes, Capitaine. L. G. Genetry, Commis, part du pied de la rue Conti les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures précises du matin.

Revenant tous les deux jours, il part de Donaldsonville à 4 heures du matin. Pour le passage s'adresser à bord ou à

C. G. WAYNE, Agent.

105 rue Gravier.

N. B.—Il est défendu à qui que ce soit de contracter pour le steamer "Rapid Transit", à moins d'avoir un ordre de moi.

15sept— F. J. OAKES, Capitaine.

ETAT DE SITUATION

DE LA

Banque des Citoyens de la Louisiane.

CAPITAL AOUFIF,

A la clôture des affaires du 31 Janvier

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$24,307 [illegible]
Propriétés immobiles (valeur actuelle)	207,877 [illegible]
Comptes-courants de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 [illegible]	120,000 [illegible]
Billets et actions	[illegible]
Remboursement des actions hypothécaires	170,[illegible]
Change étranger et change national	[illegible]
Monnaie courante et espèces	[illegible]
	$1,[illegible]

PASSIF

Dû aux déposants	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]
Capital	[illegible]
	$1,[illegible]

[illegible]

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 12 Mars 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

DE LA LOTERIE A $2,

CLASSE C,

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 12 Mars 1878,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 1 et de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
500 Lots de	20	10,000
1000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui sera gagné le lot de $30,000 soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000 soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui sera gagné le lot de $5,000 soit	900
1,857 Lots au montant de	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettre l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 12 MARS 1878, TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

Les demandes des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

S'adresser en toute confiance, en indiquant votre adresse, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président,

Nouvelle-Orléans, Lne.

NOTE LETTRES SANS RÉPONSE REFUSÉES OU REPUSÉS

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au Bâtiment de la Bourse.

SUPPLÉMENT ÉTAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 27 septembre 1877.

Conformément à l'article 11 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires à la fin de l'année expirée le 31 août 1877.

PASSIF.

Reçu pour primes d'assurance	$211,[illegible]	
Reçu pour primes de navigation	57,[illegible]	
Reçu pour primes de fleuve	13,[illegible]	
Primes non expirées le 31 août 1876	65,[illegible]	
		$[illegible]
A déduire: Primes non expirées le 31 août 1877	65,[illegible]	
Primes remboursées	3,[illegible]	
		62,[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Du moins: Pertes par le feu	$[illegible]	
Pertes sur les navigations	18,[illegible]	
Pertes sur mer	1,[illegible]	
Pertes non encore réglées	1,[illegible]	
		$[illegible]
Remboursements	14,[illegible]	
Réduction (rebate) de 15 pour cent	1,[illegible]	
Taxes et licences	2,[illegible]	
Dépenses du Bureau des Assureurs	23,[illegible]	
Profits et Pertes	1,[illegible]	
	55,[illegible]	
Balance—Profits	24,[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

ACTIF.

Bénéfice à recevoir pour primes en cours | $[illegible]

Primes en voie de recouvrement | [illegible]

Fonds en mains de banquiers, Compagnie des gaz et compagnies actions, bons, etc. | $[illegible]

Du moins le balance des valeurs | [illegible]

Propriétés immobiles | [illegible]

Billets par actions | [illegible]

Total | $[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WEITZ, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 27 septembre 1877.

Nous, soussigné, parfaitement seul, notaire public, ce 27 septembre 1877.

GAB GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion ayant 27 assistant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 1 1/2 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur les primes, 25 pour cent sur les primes, payables en plusieurs parts au crédit des billets pour assurances payées en partie—à dater du LUNDI, Novembre 1877.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $[illegible] pour le capital.

DIRECTEURS.

A. J. Allen.	G. P. Harrison.
S. B. Abney.	David Holden.
Hugh Allison.	M. Johnson.
Isaac Bloom.	Robert L. Moore.
J. A. Kranchman.	H. J. Mullen.
W. T. Richmond.	John Myers.
R. R. Briggs.	Edward Malin.
Stan't Boyd.	H. Pfister.
C. H. C. Brown.	Edward C. Pugsley.
John D. Cobb.	Geo. W. Sendall.
J. R. Campbell.	W. B. Thompson.
W. L. Chalmley.	Frederick Wing.
Temple S. Coons.	C. W. Wood.
Benjamin Gerson.	T. S. Waterman.
F. G. Gilbert.	Lloyd R. Coleman.

J. Davidson Will.

Soumis sous serment

—DU—

Factors' and Traders' Insurance Company,

27.....Rue Carondelet.....27

Nlle-Orléans, 17 mai 1877.

Les directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année finale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:

Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	$[illegible]
Gains nains:		
Primes expirées, 1877	[illegible]	
Primes non remises	[illegible]	$[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Du moins: Pertes par le feu	$[illegible]	
Pertes sur les navigations	[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
Pertes non encore réglées	[illegible]	
		$[illegible]
Remboursements	[illegible]	
Réduction (rebate) de 15 pour cent	[illegible]	
Dépenses en bénéfices	[illegible]	
Dépenses du Bureau des Assureurs	[illegible]	
Profits et Pertes	[illegible]	
		[illegible]
Balance—Profits	[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

ACTIF.

Bénéfice à recevoir pour primes en cours | $[illegible]

Primes en voie de recouvrement | [illegible]

Fonds en mains de banquiers, Compagnie des gaz et compagnies actions, bons, etc. | $[illegible]

Du moins le balance des valeurs | [illegible]

Propriétés immobiles | [illegible]

Billets par actions | [illegible]

Total | $[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. FALPRET, président.

THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, parfaitement seul, ce 12 mai 1877

EDWARD IVY, notaire public.

Ce 17 de courant, à une réunion spéciale de directeurs, il a été résolu de payer, sur dépôts, INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 1er juin 1877, et en outre dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000), et sur les primes de 1876 de VINGT POUR CENT aux ordonnances sur le montant net de leurs primes participantes ($[illegible]) et, pour les primes de 1877, de 25 pour cent.

ED. A. FALPRET, président.

THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble.	T. Lyle Lyons.
John Cotting.	Thomas H. Boyd.
Chas. H. Milliken.	Jonathan Bowley.
J. R. Warren.	W. T. Mason.
J. L. Bachelor.	Jos. Jones.
Henry Friedlander.	Wm. O. Hinck.
A. A. Yates.	Charles Chalk.
Jas. Phillips.	Jas. Dick.
John Babcock.	Wm. Marshall.
Wm. Grant.	D. J. Peale.
H. May.	A. V. Jones.
H. Snowden.	Jas. Morrison.
M. Hitchcock.	[illegible]

New Orleans Credit Fonde Association.

Bureaux No 66 de la rue Vieille-Levée et Chartres, le New Orleans Credit Fonde Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, de la 7e année de son règne:

Montant total des prêts réalisés pendant l'année finale expirée le 30 septembre 1876 | [illegible]

Intérêt du 1er octobre 1876 au 30 septembre 1877 | [illegible]

Remboursements, commissions, loyers, etc., du 1er octobre 1876 au 30 septembre 1877 | [illegible]

Montant des billets payés avant l'échéance | [illegible]

Montant des dépenses non encouvertes l'année dernière | [illegible]

Bénéfice net | [illegible]

L'actif

Billets à recevoir, remboursement garanti par contrat hypothécaire et privilège de vendeur | [illegible]

Propriétés immobiles | [illegible]

Comptant: A la banque nationale de l'Etat | [illegible]

Actions de la Banque des Etats-Unis | [illegible]

Actions banques et assurances | [illegible]

Bons de ville, Etat et Paroisse | [illegible]

Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans | [illegible]

Propriétés immobiles | [illegible]

Total | [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. FALPRET, président.

THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS.

Jos. Jones.	Jas. Morrison.
Jas. Dick.	Jas. Phillips.
Jas. Bachelor.	Jas. Bowley.
Jas. Grant.	Jas. Mason.
Jas. Hitchcock.	Jas. Hinck.
Jas. Babcock.	Jas. Chalk.
Jas. Friedlander.	Jas. Marshall.
Jas. Yates.	Jas. Peale.
Jas. Warren.	Jas. Jones.
Jas. Noble.	Jas. Lyons.
Jas. Cotting.	Jas. Boyd.
Jas. Milliken.	Jas. Bowley.
Jas. May.	Jas. Mason.
Jas. Snowden.	Jas. Hinck.
Jas. Morrison.	Jas. Chalk.
Jas. Phillips.	Jas. Marshall.
Jas. Bowley.	Jas. Peale.
Jas. Mason.	Jas. Jones.
Jas. Hinck.	Jas. Lyons.
Jas. Chalk.	Jas. Boyd.
Jas. Marshall.	Jas. Bowley.
Jas. Peale.	Jas. Mason.
Jas. Jones.	Jas. Hinck.
Jas. Lyons.	Jas. Chalk.
Jas. Boyd